



INSCRIPTION 2025/2026

Blandy / Champeaux

ADHÉSION :

individuelle	15 €
famille	20 €

nombre : **PARTICIPANT**

NOM - Prénom :

Date de naissance : _____ Sexe : Féminin Masculin

Adresse : _____

CP : _____ VILLE : _____

Téléphone : _____ Courriel : _____

RESPONSABLE LÉGAL POUR LES MINEURS

NOM - Prénom :

Téléphone : _____ Courriel : _____

Activités	Intervenant	Tarif		nbre	TOTAL
		Blandy	Champeaux		
Atelier autour de la musique	Cyril BECK	120 €			
Atelier chant	Colette HANNETON	110 €			
Atelier éveil musical 3-5 ans	Cyril BECK	120 €			
Atelier éveil musical 6-10 ans	Cyril BECK	120 €			
Atelier musiques actuelles	Célian FAIVRE	60 €			
Batterie	Mathias BERNHEIM	450 €	480 €		
Chorale adultes	Jean-Philippe HANNETON	60 €			
Chorale enfants	Colette HANNETON	60 €			
Ensemble de percussions Batucada	Mathias BERNHEIM	135 €			
Flûte et formation musicale	Colette et JP HANNETON	110 €			
Groupe folk instrumental Nom d'un chien	Nadine THIANT	adhésion *			
Groupe instrumental	Jean-Philippe HANNETON	60 €			
Guitare	Cyril BECK	450 €	480 €		
Piano	Carole ALLAIRE	450 €	480 €		
Badminton	Gémila FOURÉ	adhésion *			
Balades découvertes	JP HANNETON , M. PORTA	adhésion *			
Fitball	Stéphanie LAGARDETTE	90 €			
Gymnastique senior (1h ou 2h)	Stéphanie LAGARDETTE	90 €			
Renforcement musculaire	Sandrine LANDRY	90 €			
Activités manuelles	Marcelle GERMAIN	adhésion *			
Jeux de société (1 ^{er} jeudi du mois en soirée)	Stéphanie HUBERT	adhésion *			
Secourisme (à la demande, règlement sur place, date à venir)		30 €			

règlement CB ou chèque à l'ordre de CCRB (possibilité de régler en plusieurs fois, chèques à remettre à l'inscription datés avec les dates d'encaissement au dos)

TOTAL = Banque : _____
Banque : _____
Banque : _____
Banque : _____n° chèque : _____
n° chèque : _____
n° chèque : _____
n° chèque : _____date enc. : _____
date enc. : _____
date enc. : _____
date enc. : _____

2 cours d'essai sont proposés après lesquels votre inscription sera validée

en cas d'arrêt de l'activité, nous ne pourrons accorder le remboursement au prorata des cours non effectués qu'en cas de force majeure : maladie longue durée, perte d'emploi, déménagement